



Club de pickleball Saint-Eustache

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

15 DÉCEMBRE 2020

Présences : Robert Lafrenière Lise Sabourin Pierre Asselin Richard Plante
Sylvain Petitclerc Louise Demers Marc Quevillon Ginette Girard
Sylvain Petrof Hugues Lessard Claude Talbot Edmond Beckers
Danielle Lafrenière Richard Corbeil Tino Lavoie Mario Marcoux
Richard Presseault Donald Rondeau André Sabourin Jean Robidoux
Denis Papineau Jean Forget Daniel Doiron Solange Martineau
Johanne Belzile Lise Poissant Lynda Adam Denise Reid
Yvonne Desgroseillers Isabelle Leclair Caroline Blanchet

1) OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Robert Lafrenière souhaite la bienvenue à tous. Il présente et remercie Maryse Taillefer qui nous permet de procéder à notre assemblée générale sur la plate-forme de la ville, compte tenu de la pandémie. Il explique brièvement le cheminement qui l'a amené à faire une demande de formation d'une OBNL pour le club de pickleball.

RÉSOLUTION 2012-002- L'ouverture de l'assemblée est proposée par Pierre Asselin et secondée par Richard Plante à 19h15.

Choix du secrétaire; comme Louise Demers éprouve de la difficulté à se connecter, Lise Sabourin propose de la remplacer d'ici son arrivée.

2) LECTURE DE L'AVIS DE CONVOCATION

Maryse Taillefer nous fait la lecture de l'avis de convocation.

3) CONSTATATION DU QUORUM

Le quorum est respecté. 31 personnes assistent à la rencontre.



Club de pickleball Saint-Eustache



4) LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 2012-003- L'adoption de l'ordre du jour proposée par Richard Plante et secondée par Lise Poissant.

5) RATIFICATION DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

Comme les gens ont reçu les règlements généraux avec l'avis de convocation, il n'est pas nécessaire de les lire. Par contre, certains veulent réagir.

Lise Poissant et Richard Corbeil suggèrent qu'on ajoute dans les buts que le club puisse promouvoir, soit porte-parole pour les installations de pickleball auprès de la ville. Robert nous dit que ça fait partie implicitement des buts et des mandats du club.

Lise Poissant et Richard Corbeil nous questionnent à propos du point 2.2 à savoir quels seraient les critères pour être ou devenir membre honoraire. Maryse explique que c'est un autre statut de membres qui permet à un membre, par exemple non actif, de s'impliquer. Robert spécifie aussi que l'écriture de ces règlements fut ardue à faire, mais qu'ils pourront évoluer et ne sont pas coulés dans le béton.

Claude Talbot nous dit avoir lu et comparé nos règlements avec d'autres clubs. Il nous félicite. Au point 4.1, il suggère de mettre un nombre maximum au conseil d'administration. Maryse nous dit qu'au-delà de 7 personnes, cela devient difficile à gérer. C'est un bon point qu'on note.

Maryse demande un proposeur pour l'adoption des règlements généraux;

RÉSOLUTION 2012-004- Il est proposé par Robert Lafrenière, secondé par Lise Sabourin d'adopter les règlements généraux du Club de pickleball Saint-Eustache.

6) ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il y a 5 postes à élire; 2 administrateurs pour un an et 3 pour deux ans.



Club de pickleball Saint-Eustache

RÉSOLUTION 2012-005- Il est proposé par Robert Lafrenière et secondé par Lise Sabourin que le président, le secrétaire et le directeur soient nommés pour deux ans et que le trésorier et le vice-président le soient pour un an.

RÉSOLUTION 2012-006- Il est proposé par Richard Plante et secondé par Danielle Lafrenière que Maryse Taillefer soit nommée comme présidente d'élection.

Au poste de président; Robert Lafrenière se propose et Mario Marcoux seconde. Il n'y a aucune autre mise en candidature. Robert accepte.

Au poste de vice-président; Pierre Asselin se propose et Daniel Doiron seconde. Pas d'autre mise en candidature. Pierre accepte.

Au poste de secrétaire; Lise Sabourin propose Louise Demers. André Sabourin propose Lise Sabourin. Lise Sabourin décline. Louise Demers accepte.

Au poste de trésorier; Mario Marcoux propose Richard Plante. Sylvain Petitclerc propose Lise Sabourin. Richard Plante seconde. Richard Plante décline et Lise Sabourin accepte.

Au poste de directeur; Lise Sabourin propose Richard Plante, Sylvain Petitclerc seconde. Richard Plante accepte.

7) PRÉSENTATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 2012-007- Voici les membres du conseil d'administration élu : Robert Lafrenière au poste de président - Pierre Asselin au poste de vice-président - Louise Demers au poste de secrétaire - Lise Sabourin au poste de trésorière - Richard Plante au poste de directeur.

8) Varia. Maryse demande si on a d'autres points à ajouter.

Marc Quevillon et Ginette Girard nous disent qu'ils souhaitent remercier le conseil d'administration et nous accordent leur pleine confiance.

Robert nous dit qu'on va continuer de faire un bon travail bien débuté. Il souligne que plusieurs des personnes présentes à cette rencontre montrent bien qu'ils se sentent impliqués et qu'elles



Club de pickleball Saint-Eustache

pourront éventuellement postuler sur le C.A. lors de futures élections. Il remercie de la confiance apportée.

Edmond Beckers demande si un jour, il y aura un nombre maximum de gens dans le club pour éviter les longues attentes sur les terrains pour que tout le monde ait du plaisir. Robert nous dit qu'on n'est pas rendu là, mais qu'on va continuer de demander des améliorations pour avoir davantage de terrains pendant l'été. Pour ce qui est de l'hiver, cela restera un problème vu le nombre limité et le partage des installations, mais qu'on aura des discussions avec la ville pour améliorer le tout.

Lise Sabourin indique que si vous avez des suggestions ou des préoccupations, vous pouvez écrire à Robert et nous pourrions nous pencher sur ces questionnements en réunion de C.A.

RÉSOLUTION 2012-008- Levée de l'assemblée 19h42. Proposée par Mario Marcoux, secondée par Edmond Beckers.

Louise Demers

Secrétaire du Club de pickleball Saint-Eustache